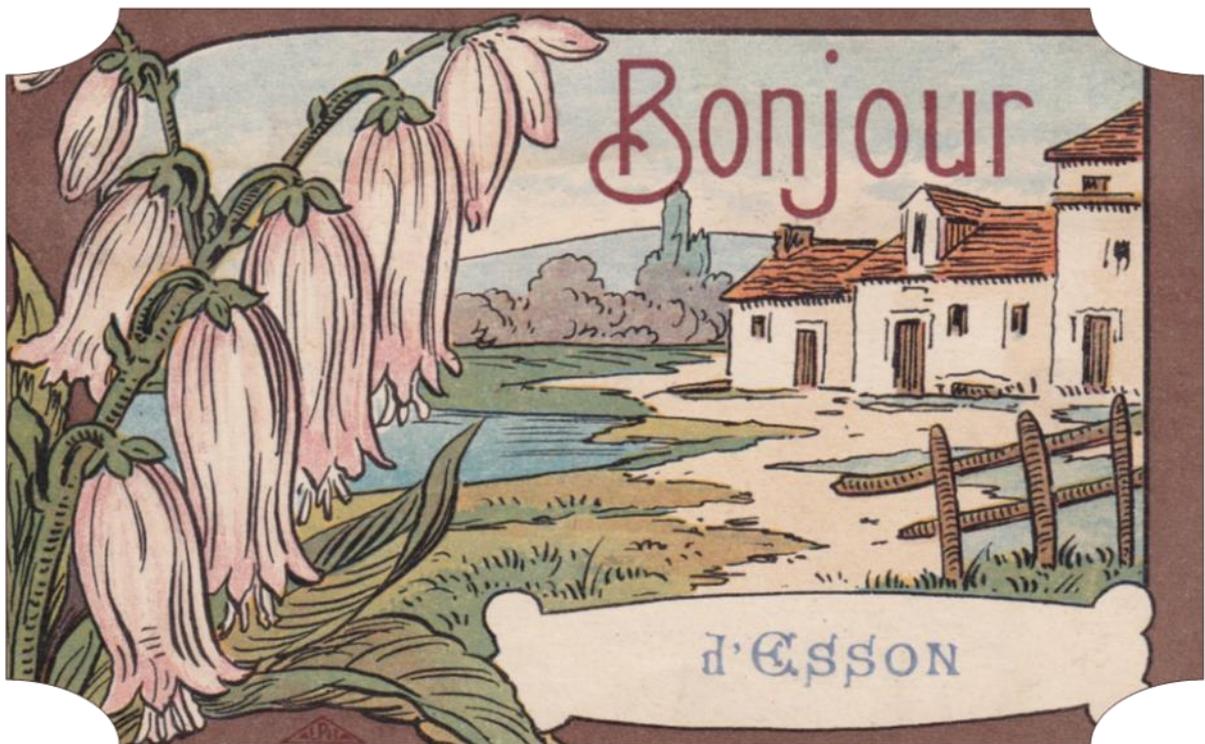


ESSON



BULLETIN MUNICIPAL 2019



MEILLEURS VOËUX 2019



Chers habitants d'ESSON,

Les conseillers municipaux et les agents communaux se joignent à moi afin de vous souhaiter une très bonne année 2019.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre nous, une année heureuse, dans tous les domaines, aussi bien personnels que collectifs et l'énergie pour mener à bien nos projets.

A notre niveau, nous allons essayer de poursuivre nos actions et respecter les engagements que nous avons pris devant vous.

Retour sur les faits marquants de 2018.:

- Pose d'une réserve incendie au village du Dégoutreuil
- Travaux de voirie, rue Bonne Nouvelle, chemin des Ormes et rue Victoria
- Travaux de peinture à la Salle des Fêtes
- Création d'un terrain de pétanque près de la Salle des Fêtes
- Réaménagement paysager
- Engagement de la commune dans le zéro phyto et achat d'un désherbeur thermique

Pour 2019, il est prévu :

- Effacement des réseaux Rue Bonne Nouvelle (sous condition d'une réassurance technique pour la conduite d'eau)
- En lien avec la nouvelle association « **ESSON PATRIMOINE** », travaux sur l'église (joints) et réfection du sol à la Chapelle Bonne Nouvelle
- Pose de la fibre optique financée à 100 % par le Conseil Départemental

Nos moyens sont limités, cependant nous pouvons être novateurs avec de petits projets collectifs appelés à se développer au fil du temps. Avec l'envie tout est possible. Et nous comptons sur vous ! (Par ex : ESSON Patrimoine)

Je souhaite remercier les agents **Claire, Isabelle, Franck et Emmanuel** pour leur implication et l'équipe enseignante de notre école « Les trois villages » qui s'emploie à donner la meilleure instruction possible aux enfants.

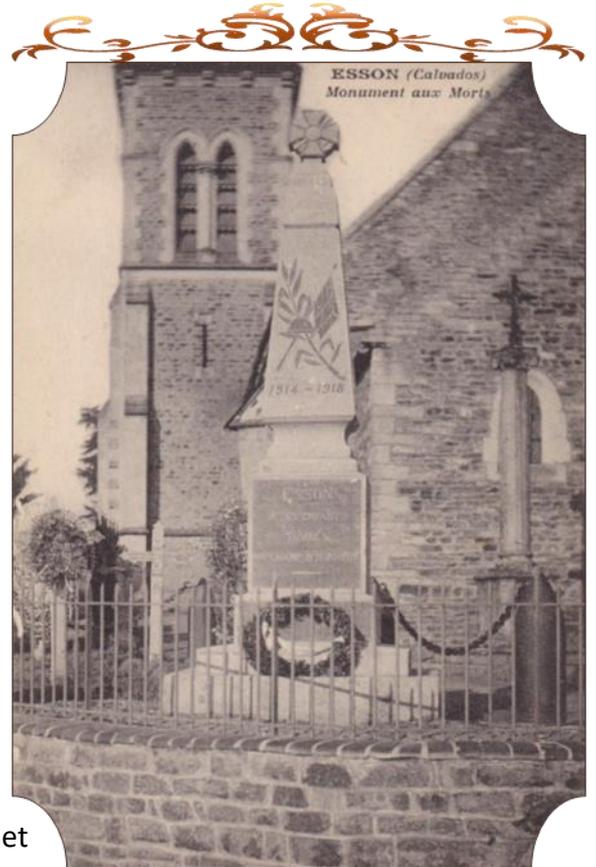
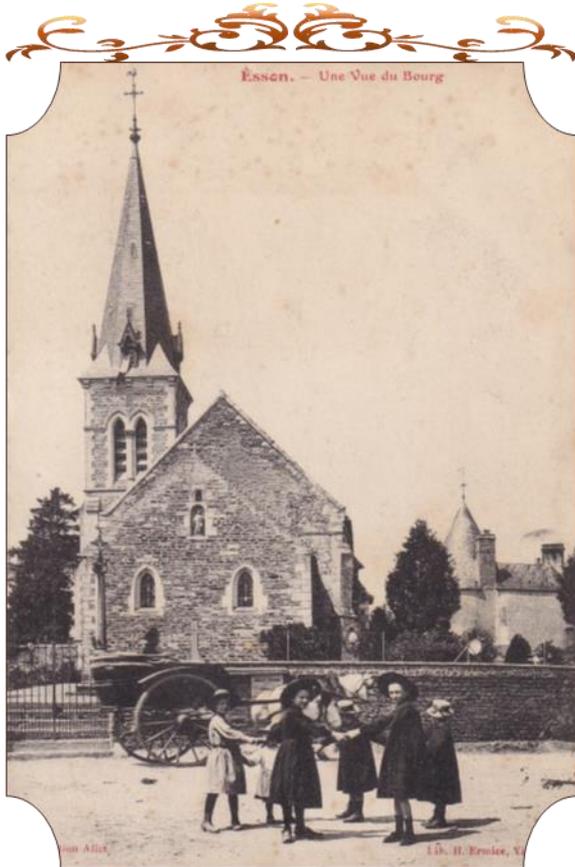
Je remercie également les Adjointes et les Conseillers Municipaux pour le travail accompli dans l'intérêt général et aussi le Comité des Fêtes pour son rôle d'animation,

Pour terminer, je voudrais avoir deux pensées : une pour la famille **PUCEL** suite à la disparition de YANNICK dans des circonstances tragiques et une pensée pour la famille d'Etienne **MARIE**, notre doyen la commune, décédé en ce début d'année 2019.

Enfin ,,,, Bonne Lecture, cette année encore ce bulletin est dense puisque l'objectif visé est de vous donner toujours un maximum d'informations.



ESSON AUTREFOIS



L'Église en 1907 et
1923



Cylindrage Rue Bonne Nouvelle

Le but du Cylindrage étant d'aplanir la chaussée. L'équivalent de l'asphalte d'aujourd'hui

ESSON AUTREFOIS



Rue de Pont-D'ouilly
Sur la gauche l'École d'Esson



Rue de la Forge
Aujourd'hui maison de M. LECUYER

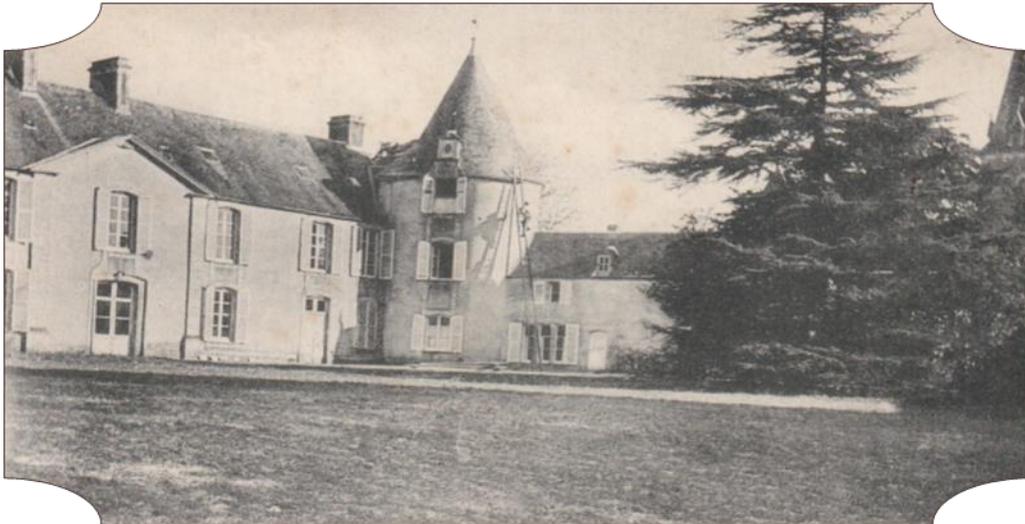


Rue de Pont d'Ouilly
Mairie

ESSON AUTREFOIS



Rue Des Longchamps



ORNE PITTORESQUE — Esson. — Le Moulin de Caumont et le Côteau Bonne Nouvelle

Le Bas d'Esson

Vue de la chapelle Bonne Nouvelle

ESSON AUTREFOIS



Pigeonnier
La ferme du Bas Breuil

LISTE DES MAIRES ET OFFICIERS MUNICIPAUX

GRDULT	Philippe	1790-1792
GRIMOULT	Jacques	1792-1793
GRDULT	Philippe	1793-An III
GRIMOULT	Jacques	An IV-An VI
ROGER	Mathieu	An VI
GROUSSARD	Louis	An VI-AN VIII
HARIVEL	Philippe	An VIII-1811
BERTHAULT	Louis	1811-1813
GRIMOULT	Henri de	1813-1830
HARIVEL	Philippe	1830-1831
LETELLIER	Pierre	1831-1842
GROUSSARD	Charles	1842-1879
LENOIR	Pierre	1879-1881
LETELLIER	Charles	1881-1891
LEGLU	Victor	1891-1893
LETELLIER	Charles	1893
BERTHAULT	Pierre	1893-1896
LEGLU	Victor	1896-1905
BAGNEAUX	Louis de	1905-1912
BOUILLARD	François	1912-1915
GASSARD	Jean de	1915-1922
LEFRANCOIS	Eugène	1922-1959
PITEL	Joseph	1959-1989
PITEL	Maurice	1989-2001
MARIE	Léon	2001-2008
BEAUNIEUX	Serge	2008-2014
PITEL	Gilles	2014

POPULATION

Evolution de la population d'ESSON

Après analyse du tableau ci-dessous, nous pouvons constater qu'au 18^{ème} et début 19^{ème} siècle, notre village d'ESSON avait une population beaucoup plus dense qu'au 20^{ème} siècle. Le record de notre population remonte à 1806 (524 habitants).

La révolution industrielle au XIX^{ème} siècle fait basculer de manière plus ou moins rapide une société à dominante agricole et artisanale vers une société commerciale et industrielle. Les campagnes à cette époque se vident...

Les mobilisations françaises des deux guerres mondiales (1914-1918 et 1939-1945) contribuent également à la diminution des habitants d'ESSON. Beaucoup d'hommes furent contraints de partir à la guerre.

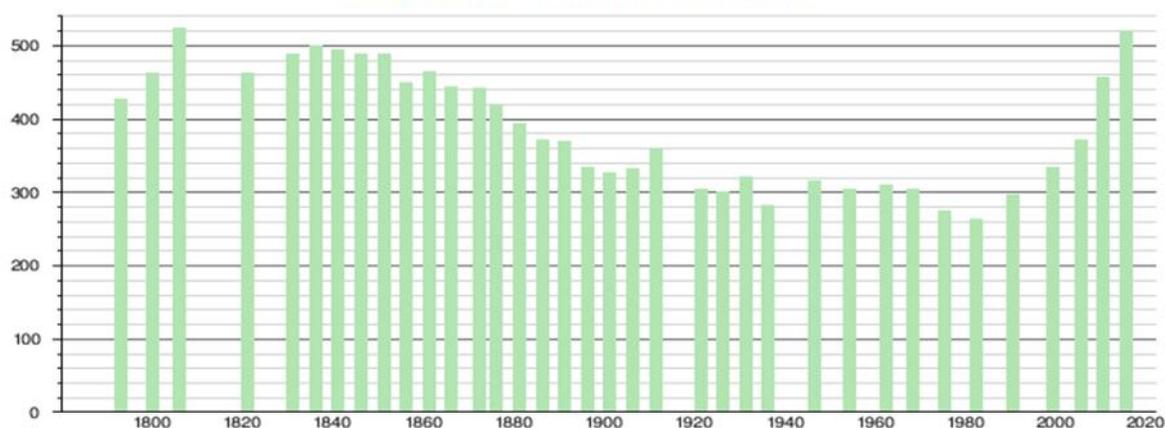
L'exode rural après les années 1950 n'a fait qu'accentuer la migration de la population vers les villes. Le travail à cette époque était concentré dans les villes.

Cependant depuis la fin du 20^{ème} siècle, nous connaissons une évolution croissante de notre population. Les rénovations, les nouvelles constructions de maisons et la création d'un lotissement ont permis à nouveau un accroissement de population. Notre école « les trois villages », qui a failli fermer il y a une dizaine d'années connaît aujourd'hui un véritable succès. Notre population, ayant dépassé le nombre de 500 habitants, obligera la commune lors des prochaines élections municipales à élire 15 conseillers municipaux.

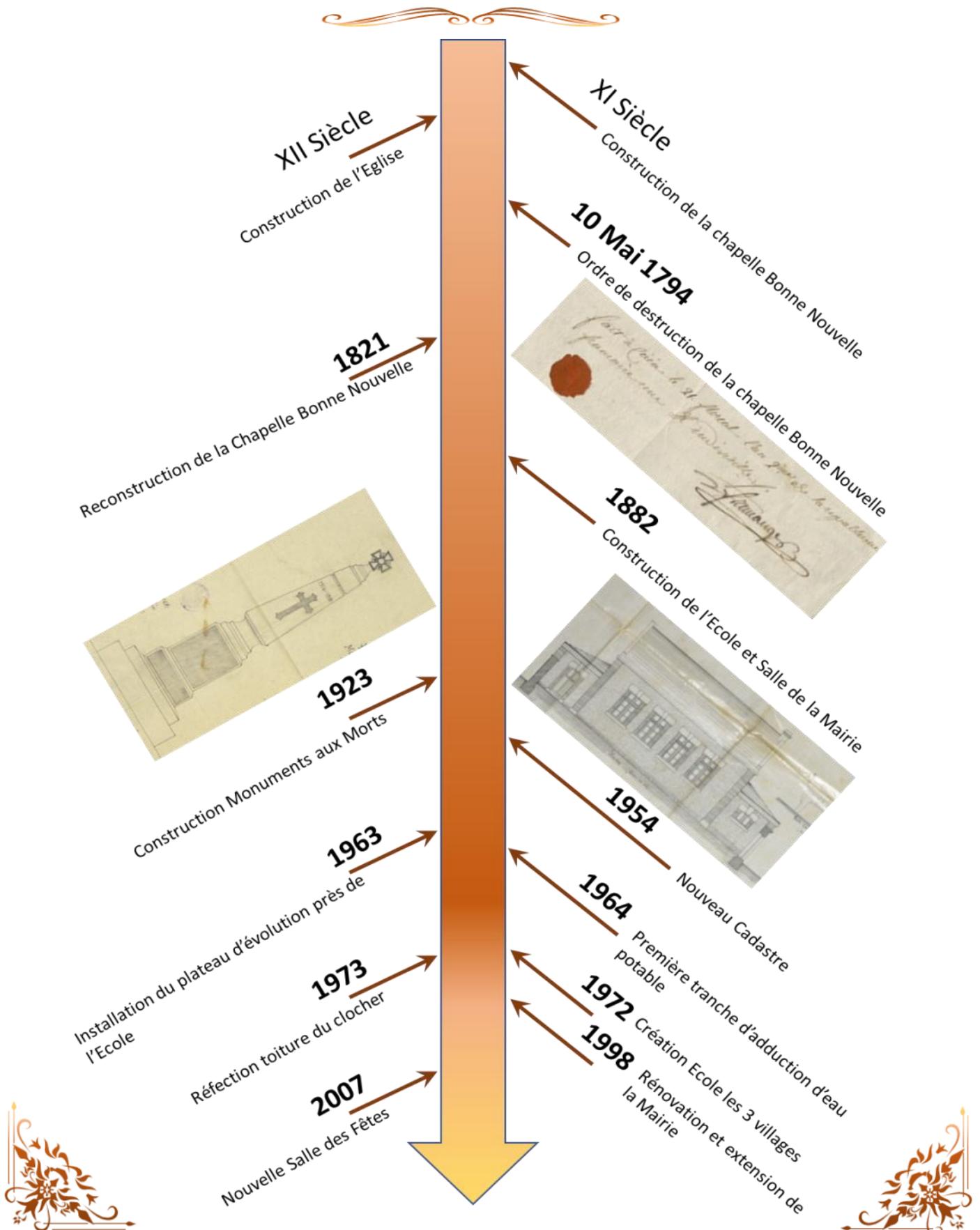
1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851
428	462	524	463	489	500	495	489	488
1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896
450	465	444	442	418	393	372	369	334
1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
326	333	360	304	301	321	283	316	304
1962	1968	1975	1982	1990	1999	2005	2010	2015
310	304	275	263	297	335	371	457	520

De 1962 à 1999 : population sans doubles comptes ; pour les dates suivantes : population municipale.
(Sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999⁷ puis Insee à partir de 2006⁸.)

Histogramme de l'évolution démographique



ESSON AUTREFOIS



ESSON PATRIMOINE

En ce début d'année, nous sommes heureux de vous annoncer la naissance d'une nouvelle association : ESSON patrimoine.

A l'initiative de notre maire et à l'issue d'une réunion organisée en fin d'année dernière, une bonne vingtaine d'habitants a décidé de créer une association en faveur de la sauvegarde du patrimoine essonais.

L'association a pour projet d'organiser des événements et des actions, non seulement pour promouvoir notre patrimoine local, mais aussi pour lever des fonds afin de participer au financement des travaux, grâce à l'aide de la Fondation du Patrimoine.

Dans un premier temps, l'association souhaite soutenir les projets de restauration de l'église la Nativité de Notre Dame (intérieur et extérieur) et la Chapelle Bonne Nouvelle (intérieur). D'autres projets pourront, bien sûr, être menés par la suite.



Chapelle Bonne Nouvelle
Dégradation du plancher



Chapelle Bonne Nouvelle
Importantes traces d'infiltrations au plafond



ESSON PATRIMOINE



Eglise de la Nativité de Notre Dame

Dégradation des joints extérieurs entraînant une détérioration des murs intérieurs



Eglise de la Nativité de Notre Dame

Défaut d'écoulement des eaux de pluie

Pour vous informer, vous pouvez consulter la page « ESSON patrimoine » sur le site de la commune : www.esson.fr

Pour nous rejoindre ou vous renseigner, écrivez-nous soit à la mairie, soit en nous envoyant un courriel à patrimoine@esson.fr

Pour information, voici la composition du bureau de l'association : Serge Beaunieux (président), Francis Martel (vice-président), Annick Laisney (secrétaire), Fabrice Angot (secrétaire-adjoint), Adèle Leboucq (trésorière), Nicole Leboucq (trésorière-adjointe).

N'hésitez pas à rejoindre cette nouvelle association,
vous serez les bienvenus !



COMITE DES FETES



La dynamique équipe du comité des fêtes d'Esson a pour objectif principal de divertir les grands et les petits de la commune.

Le Comité des Fêtes est un partenaire fidèle et efficace de la commune d'Esson l'accompagnant dans la réussite de grands événements.

Comme chaque année, ses membres organisent, participent à différentes manifestations. En 2018 nous vous avons proposé :

Fête patronale :

Cette année nous vous avons proposé une soirée Thaï, mais qui n'as pas eu le succès escompté nous obligeant à annuler ce qui a entraîné une perte financière.

Fête de la musique :

Cette année nous avons organisé pour la première fois « la fête de la musique » à Esson le 21 juin, nous avons eu un succès au-delà de nos espérance et nous vous en remercions.

Noël des enfants de la commune :

Un spectacle vous a été proposé par la troupe Le Théâtre de l'Astragale, Zap l'Extra-terrestre à la recherche du bonheur, adaptation d'une pièce de Luc Boulanger, où l'ensemble des enfants présents se sont amusés.

Le père Noël nous a fait la gentillesse de passer pour distribuer généreusement des petits cadeaux pour les petits mais les aînés de la commune ont également été gâtés. La journée s'est terminée avec le goûter pour les enfants et les adultes.

Toute l'équipe du comité des fêtes s'est réjouie du nombre grandissant, au fil des années, des habitants venant assister au spectacle.

L'ensemble du comité des fêtes remercie encore une fois pour le choix du spectacle, qui est excellent comme tous les ans, M. MARTEL Francis.

Malheureusement plusieurs membres nous ont quittés et nous sommes a la recherche de volontaires pour intégrer le bureau, une assemblée générale publique est prévue en début d'année.

Je remercie l'ensemble des membres pour leur implication et le temps consacré à l'organisation des manifestations au sein de la commune.



Président :

ROUX Eddy

Trésorier :

BAILLIEUL Céline

Secrétaire :

BAILLIEUL Céline (intérim)



Membres :

ANGOT Fabrice

LAISNEY Annick

BEAUNIEUX Serge

PITEL Gilles

HURE Jessica

HURE Thomas

VENDANGE Marie-Thérèse



L'ÉCOLE

Cette année, l'école d'Esson accueille 113 élèves répartis en 5 classes. Mmes Karine AUBRAYE, Delphine TASTEYRE et Caroline HEDOUIN ont rejoint l'équipe enseignante. Mme AUBRAYE assure la décharge de direction de Mme BERNIER et mesdames TASTEYRE et HEDOUIN sont enseignantes remplaçantes rattachées à notre école. Bienvenue à elles !

Nous nous réjouissons également de travailler avec Mme Sandrine MOUILLARD (cantine et ATSEM en PS-MS-GS), Mme BACON (garderie matin et soir, cantine et ATSEM en PS-MS-GS) . Sans oublier Isabelle LEROY (Bus, cantine, et garderie du soir), Jessie HASTIN (cantine) et Laëtitia OUARATTA qui encadrent la cantine et la garderie. Nous avons donc le plaisir de vous présenter les 5 classes de l'école d'Esson :

Les 20 élèves de la classe de PS-MS-GS de Mme PUCETTI



De gauche à droite et de bas en haut

Sandrine Mouillard(ATSEM)- Séléna PIERRE - Luna JOUANNE- Eugénie PERRIN- Maëlys GODARD(AVS)-Maëlle QUERE LEREBOURG- Elyna CAILLEUX BELAMY- Lyam CHEVALIER- Sandra PUCETTI-Renan BAILLIEUL-Mylann RUCKL- Lya THOMAS- Pierre PHILARET- Albane CORMER-MANCEL- Méloée KARMANN-Lisa BOILLARD- Eliot MARIE- Juliette BAILLIEUL- Loryne SIMON- Anna FORTIER SATIER- Hugo VOISIN- Loïs MADELEINE

L'ÉCOLE

Les 21 élèves de la classe PS-MS-GS de Mme GRANGE

De gauche à droite et de bas en haut



Christelle GRANGE, Maëlle MADELAINE-Madison MARTIN-Louna PREHU-Lisa DUREL-Isabelle LEROY-Luka JOUANNE- Lola BAILLIEUL- Céline LECHEVALLIER (AVS)-Natéo GAUCHER LEMOGUEN-Marceau RAIMON-Anaë JOUVENCEL-Timéo COUDRAY-Candice VAUCLAIR-Abygaëlle TARRAL-Emile DESLANDES-Marie CHOLET- Shana BAUCHART-Yanis VIMONT-Lou MERAH JACQUET-Erika DESSAINT-Simon LAUDIER-Maxence FOUBERT-Basile POINCHEVAL absente Muriel BACON

Les 23 élèves de la classe de CP-CE1 de M. LEVIEUX



De gauche à droite et de bas en haut

Delphine TASTREYRE-Cali DURAND MARIE-Nino CANDELON-Doriane PEAN-Sloan MARTIN-Léon ASSIER-Yanis SOCHON-Enora OLIVE-Calie MADELAINE-Patrice LEVIEUX-Liséa JOUANNE-Maëlie MADELEINE-Clément CHOLET-Jade BOILLARD-Micaëlla PIERRE-Pierrick SIMON-Anna ETIENNE-Eléonore PERRIN-Lilou PREHU-Mathias ELLIER-Carl ADELEE-Lyllian BERTIN-Léane POUHIER-Charlie SIX- Jonas POINCHEVAL

L'ÉCOLE

Les 24 élèves de la classe de CE1-CE2-CM1-CM2 DE M. BAUPIN

De gauche à droite et de bas en haut



Claude BAUPIN- Karine AUBRAYE-Floryan EVEN-Louna DE OLIVEIRA-Enzo CANDELON-Raphaël PAUCTON- Saul SIX- Mathèo BREARD-Louna MARIE-Maëlle GAUCHER LEMOGUEN-Emmanuelle BERNIER-Marylou ANDRE -Prudence DECAEN- Paul CHAUVIN-Kylian BESONGNET-Lana HASTIN- Gabin QUERE EREBOURG-Ambre LAINE - Alex POUHIER- Sunjah JEAN DE DIEU-Inès GAMBART-Sarah SCHELLES MESSU-Maëlys VOISIN-Méline PERRETTE- Joris BOILEVE-Evan HURE

Les 24 élèves de la classe de CE1-CE2-CM1-CM2 de Mmes BERNIER et AUBRAYE



De gauche à droite et de bas en haut

Karine AUBRAYE-Emmanuelle BERNIER-Valentin VIMONT-Eloane BESONGNET-Esteban JOUVENCEL-Jules CHAUVIN-Océane GRAINDORGE-Tristan HASTIN-Aaron AUCOUTURIER-Lana BOULOT-Simon DUREL-Claude BAUPIN-Nohan ANDRE-Arthur CHENU-Benjamin TARRAL-Lou DURAND MARIE-Camille CHEVALIER-Camille JUIN-Céléna SOCHON-Jahsun JEAN DE DIEU-Louna DOUBLET-Clément EVEN-Baptiste LEMESLE-Manon ETIENNE-Zoé CINGAL-Jade ELLIER-Elise PAUCTON-Alyzée BINET

L'ÉCOLE

Les projets d'école de cette année

L'escrime : Cette année encore, nous avons accueilli Hermann Chaume, maître d'armes qui a proposé aux élèves du CE1 au CM2 8 séances d'escrime.



La natation pour les élèves de la GS au CM2.



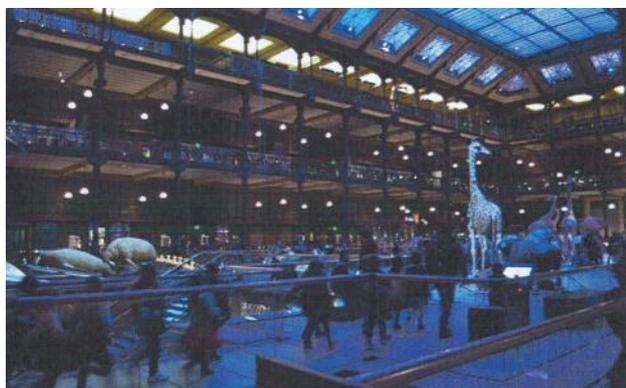
Paris d'hier à aujourd'hui.

Tous les élèves des classes élémentaires ont étudié cette année le paysage urbain. Une classe découverte de 3 jours et 2 nuits à Paris au mois de décembre est venue illustrer ce projet.

Au programme : Visite de la Tour Eiffel, du musée de la Grande galerie de l'Evolution de l'Homme, de Cluny, de la Cité des Sciences et balade en bateau mouche sur la Seine.



L'ÉCOLE



Pour la première fois, les élèves du CM1-CM2 ont participé au concours du **Parlement des Enfants** organisé par l'Assemblée Nationale. Notre classe qui représentait le Député de la 6^{ème} Circonscription, M. Alain Tourret, s'est engagée à rédiger une proposition de loi *visant à la protection de la biodiversité par l'interdiction de l'arrachage des haies sans autorisation préalable délivrée par le Maire et avec l'obligation d'en replanter une.*

Pour remercier et féliciter les élèves de notre école, M. Alain TOURRET a tenu à les recevoir à l'Assemblée Nationale en juin dernier. Ce fut l'occasion pour les élèves de visiter le Palais Bourbon et de rencontrer le ministre de l'Education Nationale.

L'ÉCOLE



Les classes maternelles découvrent le monde équestre

Les PS-MS-GS ont découvert le monde animal et plus précisément celui du cheval.

Au programme : visite du Haras du Pin et séances d'équitation au Centre équestre de Fleury Sur Orne.



Vous pouvez dès maintenant inscrire vos enfants nés en 2016.

Vous devez vous munir :

Du livret de famille

Du carnet de santé de l'enfant

D'un justificatif de domicile

Et de vous rendre à la mairie d'Esson (heures de permanence : mardi et jeudi de 16h00 à 18h30)

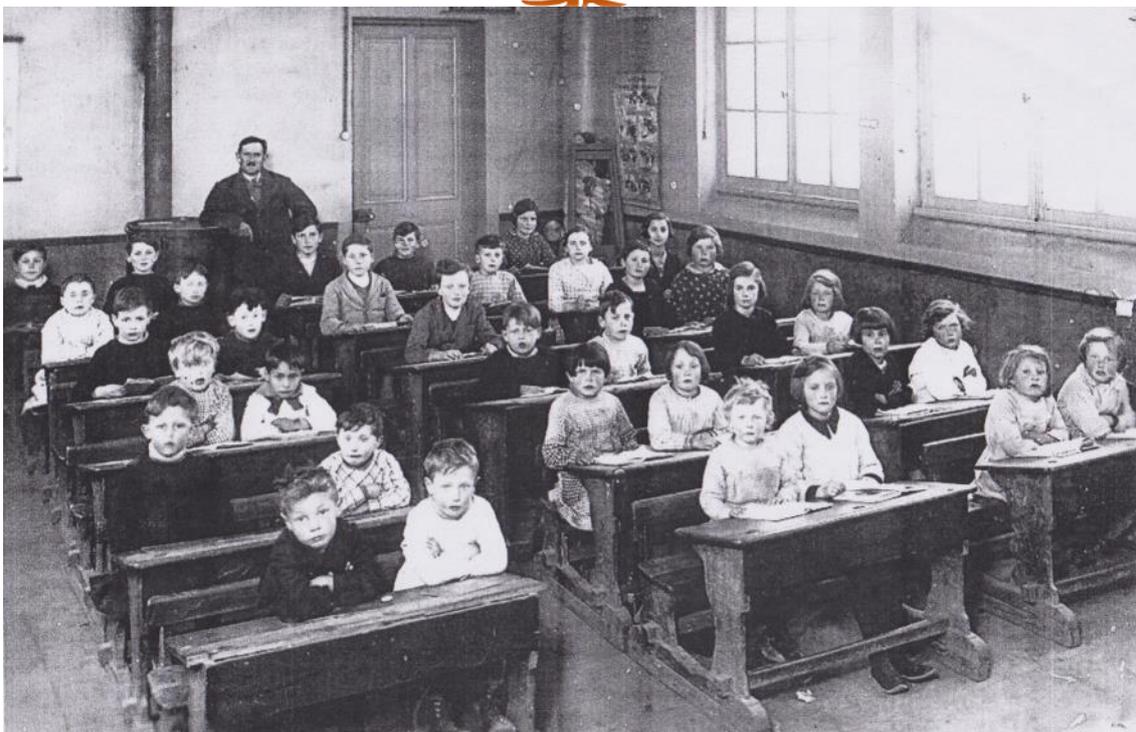
Pour toute autre inscription en cours d'année, un certificat de radiation vous sera demandé en plus de toutes les pièces citées ci-dessus.

ECOLE AUTREFOIS

Classe unique 1935 M. LEBOURGEOIS



Classe unique 1938 M. LEBOURGEOIS



TRAVAUX

Parterres de fleurs

Embellissement de notre village :

Les parterres dans le bourg à proximité de la salle des fêtes ainsi que celui de l'entrée du village à la Sainte Vierge, ont été aménagés avec l'apport de graviers, galets et petits blocs de pierre de couleurs différentes. Les fleurs annuelles traditionnellement plantées au début de l'été ont été remplacées par des plantes vivaces qui tiendront toute l'année. Bien visibles



de la route, ils offriront une agréable palette de tons verts et colorés.

Réserve incendie au Dégoutreuil

Avec l'évolution de la réglementation, il est désormais nécessaire de mettre en place des solutions d'accès à l'eau en cas d'incendie.

Une première réserve incendie fût installée au hameau de LA NEUVILLE fin 2017. Le réseau de distribution et les points d'eau naturels au hameau du DEGOUTREUIL ne permettant pas également de répondre à l'ensemble des besoins ou des contraintes exprimées par les Services départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS), la commune a donc fait installer en janvier 2018, dans ce hameau, une citerne d'une contenance de 60 m³ d'eau.

Cette citerne est enterrée à l'entrée du hameau. Cette Réserve avec poteau d'aspiration bleu à prise apparente permet un branchement du matériel des pompiers dans les plus brefs délais.



TRAVAUX

Peinture atelier communal

Pour la deuxième année consécutive plusieurs personnes bénévoles de la commune se sont réunies afin de teinter le revêtement complet des bois extérieurs de l'atelier communal. Désormais, notre atelier est bien protégé des intempéries.



Peinture salle des fêtes

Après douze années d'existence, notre salle des fêtes méritait bien un petit « relooking ».

La couleur jaune de la salle principale avait perdu de sa netteté.

Les travaux de peinture de la salle ont été effectués en septembre 2018.

Après beaucoup d'hésitation, le conseil a décidé de changer la couleur jaune en gris.

Le retour par la population pour cette nouvelle couleur est très positif.

Notre salle des fêtes est toujours aussi appréciée de tous.



TRAVAUX

Terrain de boules

Si vous êtes un amateur de pétanque, vous avez sûrement déjà songé à trouver un bon terrain afin de pouvoir jouer agréablement une partie de boule, en famille ou entre amis. Eh bien! Vous pouvez accomplir désormais vos souhaits.

La construction d'un terrain de pétanque a été réalisée en novembre 2018.

Ce terrain, ouvert à tous, est situé juste à proximité de la salle des fêtes au fond à droite du parking. Débutants et expérimentés pourront venir s'entraîner à tout moment.

Il est prévu l'installation de tables et de bancs autour de ce terrain. Vous pourrez venir pique-niquer, jouer à la pétanque et passer une agréable soirée au crépuscule d'un soir d'été. A vous de jouer et que le meilleur gagne ...



Voiries

Le revêtement de la rue Bonne Nouvelle du chemin des Ormes et la Rue Victoria étant très abimé, la commune a décidé de procéder à la restauration de l'enrobé déjà existant.



MARIAGES & NAISSANCES

MARIAGES

Le 16 juin 2018



Arnaud MARTIN Et Christina LOUIS

Le 15 décembre 2018



Eric MOXHON Et Sabine PAYSANT

Naissances

Date naissance	Prénom et nom de l'enfant	Parents
16/01/2018	Jeanne BAILLIEUL	Aurélien BAILLIEUL et Mathilde TAPIN
11/02/2018	Myla MERAH JACQUET	Fabien MERAH et Sandra JACQUET
26/04/2018	Lana HURE et Basile HURE	Thomas HURE et Jessica MARIE dit BROSSARD
29/06/2018	Maddy DA SILVA RODRIGUES	Marina DA SILVA RODRIGUEZ
28/08/2018	Rose GOBE	Frédéric GOBE et Flavie AUMONT
10/11/2018	Alice TARRAL	François TARRAL et Cindy DUBUS
19/11/2018	Nathan BAUCHART	Vivien BAUCHART et Jessica DUBOIS
28/11/2018	Tom ESNARD	Kévin ESNARD et Anaïs HIRECHE

ASSISTANTES

Assistantes maternelles

Mme DUMAS Catherine	3 rue de la Neuville	Tel : 02.31.79.35.96
Mme DEVE Laetitia	5 rue Victoria Le Haut Breuil	Tel : 06.29.18.09.97
Mme LABATUT Cécile	12 rue Victoria Le Haut Breuil	Tel : 02.31.86.09.87
Mme LEMONNIER Nadège	2 rue des Lavandières	Tel : 02.50.10.95.42
Mme POUHIER Judith	7 rue du Bas Breuil	Tel : 02.31.93.08.99
Mme SAHNOUN Naima	11 rue de la Neuville	Tel : 07.83.94.04.01
Mme SCHERMESSER Christina	2 rue de la Neuville	Tel : 02.31.47.97.36
Mme VOISIN Sylvie	15 rue des Fosses	Tel : 02.31.79.41.22

Crèche

Le P'tit Monde des Bambins

Micro crèche

La Mairie de DONNAY

02.31.78.27.77

09.60.08.79.02



ANIMATIONS

Ballade à cheval

Le 29 Avril 2018, une balade gourmande fût organisée à ESSON par l'association pour la promotion du cheval de trait en Suisse Normande. De nombreux randonneurs et promeneurs en calèche et cheval ont participé à cette randonnée. Les différents stands, où l'on pouvait goûter divers produits locaux, ont été très appréciés par les participants. Ce fut une journée très agréable et une ballade très réussie.

Cette année, les journées internationales du cheval de trait en Suisse Normande se dérouleront du 21 au 25 Août 2019.

Un circuit routier en calèche est prévu dans notre village le samedi 24 Août. Le cortège de calèche et le monté à cheval passeront par la Neuville, le bourg d'ESSON, direction Saint OMER.

Un deuxième circuit routier est prévu le dimanche 25 Août, passant par le bourg pour rejoindre le bois de MILLEHARTS et THURY-HARCOURT.



Fête de la Musique

Le 21 Juin 2018, le comité des fêtes a eu le plaisir d'organiser pour la première fois une fête de la musique à ESSON.

Cette soirée s'est passée dans la joie et la bonne humeur. Danses et repas sandwiches ont agrémenté cette soirée.



ANIMATIONS

Repas des aînés

Chaque année, la commune organise son traditionnel repas annuel à l'attention des aînés.

En 2018 le repas s'est déroulé le dimanche 4 novembre 2018. Belle ambiance portée par les musiciens, le traiteur « Lechevallier », le conseil municipal et surtout tous les invités.



Nous rappelons que toute personne résidant sur la commune d'ESSON et âgée d'au moins 65 ans est invitée à ce repas.

Goûter de Noël

Depuis quelques années, les enfants et parents attendent avec enthousiasme le spectacle et Gouter de Noël. Pour cette occasion, c'est toujours avec beaucoup de plaisir que la municipalité et le comité des fêtes donnent rendez-vous à tous les habitants d'ESSON.

Cette année, cette fête s'est déroulée le dimanche 9 décembre 2018. Beaucoup de monde était présent dans la salle communale.

Le spectacle Z.A.P l'extra-Terrestre de la troupe théâtrale « L'ASTRAGALE » a enchanté le public. A la fin du spectacle, Z.A.P, le gentil extra-terrestre, pour le bonheur de tous, a télécommandé l'arrivée du père Noël. Celui-ci fut acclamé par tous les enfants. Il a distribué avec beaucoup d'affection des cadeaux à tous les enfants ainsi qu'à nos aînés de 70 ans et plus.

Après cette distribution, le public a pu apprécier le traditionnel gouter de Noël.



ANIMATIONS

Vœux du Maire

Nous voici une nouvelle fois réunis le samedi 11 janvier 2019 à la salle communale pour une cérémonie, traditionnelle, simple, amicale et conviviale. Une cérémonie à l'image de notre commune.

Le Conseil municipal était très heureux de vous accueillir aussi nombreux.

Monsieur le Maire, Gilles PITEL a eu l'honneur et le plaisir de vous présenter ses meilleurs vœux.

La cérémonie des vœux partagés est un moment de rencontre, d'échange mutuel, de souhaits sincères et de bonnes intentions. C'est aussi le moment d'une rétrospective de l'année écoulée et l'occasion de se projeter sur l'année qui vient de commencer.

C'est pourquoi Monsieur le Maire a détaillé les différentes réalisations effectuées tout au long de l'année 2018 au sein de notre commune et a décrit les différents projets à venir pour l'année 2019.

L'employé communal Emmanuel VERRIER a eu le plaisir et la surprise de recevoir la médaille d'honneur du travail en récompense de ses 30 années au service de la commune.

C'est la première fois, dans notre commune, qu'un employé accède à la remise de la médaille de vermeil.

Bravo et félicitations à Emmanuel.

C'est par un pot de « bonne année et d'amitié » que s'est clôturé la soirée.



ASSOCIATIONS

A.D.M.R

ADMR, la référence du service à la personne

AUTONOMIE

Nous accompagnons au quotidien les personnes en perte d'autonomie.

- ENTRETIEN DU LOGEMENT ET DU LINGE, COURSES,
- AIDE ET ACCOMPAGNEMENT,
- PRÉPARATION DES REPAS OU LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE,
- TÉLÉASSISTANCE FILIEN ADMR,
- TRANSPORT ACCOMPAGNÉ...

DOMICILE

Nous vous facilitons la vie !

- MÉNAGE,
- REPASSAGE...

Contactez-nous :
Réfèrent bénévole sur votre commune :
Françoise BEAUNIEUX - Tél : 02.31.79.72.30

Association ADMR de THURY-HARCOURT
Maison des services - 4 rue Docteur Gourdin
THURY-HARCOURT
14220 LE HOM
Tél : 02.31.23.96.02
E-mail : thury@fede14.admr.org

*Ouverture public
le mardi, jeudi de 9h00 à 12h00
et vendredi de 10h00 à 12h00*



Présence verte

Solutions de téléassistance N°1 en France

Présence Verte propose les solutions les mieux adaptées pour maintenir votre autonomie, chez vous ou en dehors de votre domicile, en toute sécurité



Pour en savoir plus, votre conseiller Présence Verte est à
votre écoute au
02 31 25 39 10

ASSOCIATIONS

OMAC Cinéma

D'importants travaux ont, pendant 4 semaines au début de 2018, nécessité la fermeture du cinéma. Désormais, notre établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite, et le nouveau hall d'accueil est unanimement apprécié. La commune du Hom doit être remerciée pour cette réalisation.

Les résidents des Ehpad aux alentours se réjouissent de la construction de l'ascenseur puisque désormais, chaque mois, nous organisons une séance qui leur est spécialement réservée.

Nous avons malheureusement été victimes de deux pannes de notre matériel privant de la fin du spectacle les spectateurs présents dans la salle : même s'ils ont tous été très compréhensifs et s'ils ont été dédommagés, c'est pour eux, comme pour nous, un moment bien désagréable.

La fermeture a inévitablement entraîné une baisse de la fréquentation dont la fidélité de nos spectateurs a limité l'impact.

Les conséquences financières consécutives à ces divers événements ont été heureusement amorties par l'aide que nous apportent avec régularité de nombreuses communes des environs dont celle d'Esson : nous les en remercions vivement.

Malgré tout, l'équipe des bénévoles du cinéma, bien soudée et régulièrement renforcée, garde son énergie et sa disponibilité pour faire de 2019 au Normandy une bonne année cinématographique.

OMAC Spectacle

mardi 12
mars

danse contemporaine
**Centre Chorégraphique National
de Caen en Normandie**
«Vivace»
d'Alban Richard

Sur une musique allant du baroque à la pop, des musiques traditionnelles à la musique électro, Vivace est un duo qui s'empare des notions de vitalité, de persistance, et de stratégies à trouver pour s'adapter à un milieu, avec un tempo supérieur à 130 battements par minute !



mardi 23
avril

clown/chanson
Vocal 26
**«Emma La Clown
et Gérard Morel
qui l'accompagne»**

Emma la clown et Gérard Morel ramènent leur fraise, coupent les cheveux en quatre et s'en tamponnent le coquillard, pour notre plus grand plaisir !



TARIFS

- ADULTES : 10 € ■ ABONNES : 7 €
- JEUNES : 4 € (de 11 à 18 ans)
- ENFANTS : gratuit (moins de 11 ans)

RANDONNÉES 2019

19 *Janvier*
SAINT-LAMBERT
Départ 14h00
Salle des fêtes

16 *Février*
CURCY-SUR-ORNE
Départ 14h00
Mairie

16 *Mars*
**SAINT-LAURENT-DE
CONDEL**
Départ 14h00 - Salle des fêtes

6-7 *Avril*
CLÉCY
100% Sports Nature
Centre Pleine Nature Lionel Terray

18 *Mai*
LA POMMERAYE
Départ 14h00
Mairie

15 *Juin*
SAINT-SYLVAIN
Départ 20h00
Gymnase

11 *Juillet*
COMBRAY
Départ 14h00
Mairie

25 *Juillet*
CLÉCY
Départ 14h00
Place du Tripot

8 *Août*
TOURNEBU
Départ 14h00
Mairie

22 *Août*
**SAINT-RÉMY-SUR
ORNE**
Départ 14h00 - Centre culturel

14 *Septembre*
URVILLE
Départ 14h00
Mairie

19 *Octobre*
PLACY
Départ 14h00
Mairie

16 *Novembre*
**ESTRÉE-
LA-CAMPAGNE**
Départ 14h00 - Eglise

14 *Décembre*
BOULON
Départ 14h00
Mairie

JEUNES MÉRITANTS

EQUITATION



Lou JEANNE et URANO

Championnat de France équitation Elite 2018

8eme sur 78



Cloé JEANNE et URANO

Championnat de France équitation 2018

18eme sur 91

Toutes nos félicitations
à
Lou et Cloé
pour leur très bon
classement.

ATHLETISME



Alexis JACQ, âgé de 23 ans, licencié depuis de nombreuses années au club d'athlétisme de Mondeville Hérouville a participé en 2018 à de nombreuses courses.

Quelque soit la catégorie d'épreuve, les performances d'**Alexis** sont très encourageantes :

Piste : Le 07/07/18 Qualification au championnat de France Senior piste sur 5000 m à Albi

Salle : Le 02/02/19 Record battu sur 3000 m salle au meeting international de Mondeville.

Cross : Le 13/01/18 Vice-champion départemental cross long à Lisieux.

Objectifs d'**ALEXIS** pour 2019 : Continuer à battre ses records, de faire un podium dans le catégorie CROSS et d'améliorer son classement au prochain championnat de France de 5000 m.

Nous souhaitons vivement à ALEXIS la meilleure des réussites.

FRELON ASIATIQUE

Les frelons asiatiques

Le plan de lutte collective contre le frelon asiatique a permis de détruire 3 073 nids secondaires en 2018 sur l'ensemble du département du Calvados. Afin d'être prêt à intervenir pour cette année, la FREDON relance l'organisation du plan 2019 aux côtés du Conseil Départemental et des communautés de communes.

A cette période, les futures fondatrices sont en hivernage. Elles vont sortir courant mars. Tous les nids que l'on peut encore voir dans les arbres sont morts. Il n'y a plus de frelons vivants à l'intérieur. Ces nids vont se dégrader durant l'hiver et ne sont jamais réutilisés l'année suivante par les femelles hivernantes, appelées fondatrices.

Ces fondatrices passent l'hiver au chaud dans les haies, dans nos bâtiments, dans nos greniers et garages. Celles qui survivront à l'hiver (moins de 5%) sortiront aux beaux jours à partir de mars pour faire des petites colonies. Mais à peine 5% de ces petites colonies vont survivre à cause de la météo changeante, des prédateurs et des autres colonies qui les attaquent.



Reconnaître le frelon asiatique

Le frelon asiatique est reconnaissable par

- une couleur dominante noire
- le bout de l'abdomen orangé
- les pattes jaunes

IMPORTANT :

En cas de présence d'un nid, le signaler à la mairie.

ZERO PHYTO



Un constat

Que ce soit dans les communes rurales ou urbaines, les applications de produits phytosanitaires en zone dite non agricole sont une source importante de pollutions. Les molécules pesticides et notamment les désherbants (Glyphosate, Aminotriazole, ...) sont régulièrement retrouvés dans les ressources en eaux.



Pour faire appel à des techniques d'entretien autres, la commune a investi dans un désherbeur thermique.



RECOMMANDATIONS

DIVAGATIONS DES ANIMAUX

En cas d'accident ou d'incident le propriétaire est entièrement responsable des dommages causés.

DECLARATION DES CHIENS DE CATEGORIES 1 ET 2



Les propriétaires de chien de catégorie **1** ou **2** doivent obligatoirement le déclarer en mairie.

FEU D'EXTERIEUR

Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

C'EST INTERDIT !!



Article 84 de Règlement sanitaire départemental (RSD) type diffusé par la circulaire du 09/08/1978.

TONDEUZES A GAZON TRONCONEUSES

Pas d'utilisation intempesive le week-end.

Rappel :

Le Samedi de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 18H00

Le Dimanche seulement de 10H00 à 12H00



ENTRETIEN DES HAIES

C'est aux propriétaires d'entretenir les haies qui bordent les voies publiques.

En cas d'accident ou d'incident suite à une gêne visuelle, leur responsabilisé peut-être engagée.



Des sacs de blé empoisonné sont disponibles à la mairie ou auprès d'Emmanuel Verrier et de Franck LAULNAIS.



LES ORDURES MÉNAGÈRES SONT A DÉPOSER



**UNIQUEMENT LA VEILLE DU RAMASSAGE
UNIQUEMENT SACS TRANSPARENTS**

ENTREPRISES

Sociétés, Artisans et commerçants

AGECIC Agence Commerciale et Industrielle Guervin Produits verriers, création et gestion de sites internet	02.31.79.71.51	Ferme de Beauvoir
BAILLIEUL Philippe Gîte Rural	02.31.94.22.40	15 rue de Bonne Nouvelle
BLIN Sylvie - SARL Plâtrerie - Plaque de Plâtre – Isolation – Pose de Cloison sèches	02.31.79.49.51 06.70.12.54.62	1 rue du Bas Breuil Le Bas Breuil
BREARD Hugues Traiteur Cuisinier Pâtissier	06.83.83.37.48 hbreard@hotmail.fr	1 rue des Fosses
EARL Du Mont Pley Vente Viande Limousine	02.31.79.72.84	Le Mont Pley
FRISON Bruno Nettoyage de sépulture, réchampissage de lettres	06.11.88.82.34	17 rue de Bonne Nouvelle
HOUGUET Chantal « La Cour d'Esson » Gîte Rural et Chambres d'Hôtes	02 31 79 42 80 chantalhouguet@orange.fr	2 rue de Bonne Nouvelle
INTEVA PRODUCTS Fabrication d'équipements électriques et électronique pour l'automobile	02.31.30.71.10	ZA communautaire
LEBOUCQ Gérard et Nicole Gîte Rural	02.31.79.72.87	28 rue de Gronde
GAEC LEBOUCQ Vente de viande	02.31.79.63.14, 06.36.85.23.22	29 rue de Gronde
MAGALI B CREATIONS Arts de la table, décoration, bijoux, vitrail	06.11.27.08.84 magalibcreations.com	2 rue des Fosses
NADEGE JEANNE Coiffure	06.16.75.74.52	1 rue de la Brestière
NICOLAS ASSISTANCE INFORMATIQUE Assistance informatique et interne à domicile, agréé Service à la Personne. Sur rendez-vous	06.03.49.45.68 www.nicolas-informatique.com contact@nicolas-informatique.com	6 rue des fosses
PITEL Michel Gîte Rural	02.31.79.70.68	14 rue des fosses
SARL SAMASSA Tapisserie, peinture, décoration, ravalement, revêtements de sols et murs	02.31.79.71.12	13 rue Victoria Le haut Breuil
ENT THEVE. ELEC Electricité Générale	02.31.79.59.12, 06 79 39 99 52	2 chemin des Ormes Le Haut Breuil
Clinique Vétérinaire des Prairies	02.31.79.66.26	ZA des Prairies

RÈGLES « D'URBANISME »

LES TRAVAUX NON SOUMIS À AUTORISATION

Les constructions de moins de 5 m² et de moins 1.50 mètre de hauteur

Les démolitions (sauf périmètres A.B.F et zones spécifiques du POS ou PLU)

LES TRAVAUX SOUMIS À DÉCLARATION PRÉALABLE

Les travaux qui créent entre 5 m² ou 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

Les travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,

Les travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

LES TRAVAUX SOUMIS À PERMIS DE CONSTRUIRE

Un permis de construire est notamment exigé dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante :
ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m²

ou ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation),

ou portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

S'agissant des constructions nouvelles, elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des constructions qui sont dispensées de toute formalité et celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

IMPORTANT

Ne commencez pas vos travaux avant d'avoir obtenu les autorisations nécessaires.

Dès l'autorisation obtenue, procédez à un affichage sur le terrain où les travaux se dérouleront.

Cet affichage doit être visible de la voie publique pendant toute la durée du chantier (période minimum de 2 mois). Cet affichage vous protège : après une période de 2 mois d'affichage complet et visible de la voie publique, votre autorisation ne peut plus être en cause par un tiers (voisin).

En cas de doute sur la nécessité d'une autorisation, consultez la mairie avant tout démarrage des travaux.

Lors de l'élaboration de votre projet, vous pouvez consulter gratuitement un architecte conseil sur rendez-vous dans un centre de Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE).

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Contrôles obligatoires imposés par la loi sur l'eau de 1992.

Pour toute information sur votre assainissement téléphoner au Service du SPANC à la :

Communauté de Communes Cingal Suisse Normande : 02.31.79.61.61

LES DOCUMENTS « ADMINISTRATIFS »

Pièce désirée	Lieu	A fournir	Coût	Observations
Inscription sur les listes électorales	Mairie du domicile ou en ligne sur service-public.fr	1 justificatif de domicile de - de 3 mois Carte d'identité ou passeport	Gratuit	Avoir 18 ans
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille Certificat de décès	Gratuit	Dans les 24 heures qui suivent le décès
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille Certificat de l'hôpital	Gratuit	Dans les 3 jours qui suivent la naissance
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance ou en ligne sur service-public.fr	Indiquer : Nom, Prénoms, Date de naissance	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec son adresse
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu du décès	Indiquer : Nom, Prénoms, Date du décès	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec son adresse
Recensement militaire	Mairie du domicile ou en ligne sur service-public.fr	Carte d'identité Livret de famille	Gratuit	Avoir 16 ans
Casier judiciaire (bulletin n°3)	Ce document ne peut être délivré qu'à la personne qu'il concerne. Il peut être demandé en ligne sur le site http://www.cjn.justice.gouv.fr ou par minitel (3615 CJN 0.06 €/mn) ou avec le formulaire Cerfa n°10071*02 (à demander en mairie)			

La carte d'identité et le passeport sont à faire à la Maison des Services de la Communauté de Communes Cingal Suisse Normande 4 rue du Docteur Gourdin à Thury-Harcourt. Prendre rendez vous au 02.31.79.61.61.

PACS : PACTE CIVIL DE SOLIDARITE

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1er novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune)
- soit à un notaire.

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

☎ 02.31.79.45.13 Permanences : Mardi 16h00 – 18h30
💻 mairie.esson @orange.fr Jeudi 16h00 – 18h30

www.esson.fr



COMMUNAUTE DE COMMUNES CINGAL SUISSE NORMANDE

(voirie, ordures ménagères, tourisme, scolaire) ☎ 02.31.79.61.61 4, rue Docteur Gourdin 14220 THURY HARCOURT

MAISON DES SERVICES : 4, rue Docteur Gourdin 14220 THURY HARCOURT

Point Info 14 ☎ 02.31.79.27.77

Espace Public Numérique ☎ 02 31 79 87 26

GENDARMERIE

Thury - Harcourt ☎ 02.31.15.17.18 ouvert tous les jours de 8h à 12h et 14h à 18h

Pont d'Ouilly ☎ 02.31.59.17.56 ouvert les mardi et vendredi de 14h à 18h

COLLECTE ORDURE MENAGERE Le mardi matin

SALLE DES FETES :

La salle des fêtes peut accueillir 150 personnes assises (avec installation des tables). La vaisselle n'est pas fournie.



TARIFS : Pour un week-end (samedi / dimanche ou jours fériés) :

- 230 € pour les habitants de la commune
+ Frais de fonctionnement
- 340 € pour les non résidents
+ Frais de fonctionnement

Pour un vin d'honneur :

- 110 €
+ Frais de fonctionnement



INFOS PRATIQUES



Aquasud

Place Joseph Pitel - Route de Caen
Thury Harcourt - 14220 Le Hom
02 31 79 03 18 - www.aqua-sud.com
Bassin ludique, bassin sportif de 25 m, jacuzzi
et espace détente avec sauna et hammam.

Gîte de groupes Le Traspy

Place Joseph Pitel - Route de Caen
Thury Harcourt - 14220 Le Hom
Service réservation Gîtes de France :
02 31 82 71 65 - gites-de-france-calvados.fr
Gîte 2 épis (réunions de famille, séminaires,
stages sportifs...). 48 lits, 13 chambres.
Salon avec cheminée, salle de réunion avec WIFI,
salle de restauration, salle de détente.

École de Musique « La Cingalaize »

Contact : Maryline Letirand - 02 31 15 80 24
m.letirand@cingal-suisse-normande.fr
9 professeurs. Enseignement enfants et adultes.
Guitare classique, piano, batterie, accordéon, violon
formation musicale, éveil musical et chorale.
Plusieurs sites : Boulon, Bretteville-sur-Laize,
Le Hom, Barbey et Cauvicourt.

Relais Assistants Maternels

« Les Bout'Zans »
3 rue Paul Héroult
Thury-Harcourt - 14220 Le Hom
02 31 79 64 94 - ram@le-hom.fr
Permanences : mardi de 15h30 à 18h30,
mercredi de 13h30 à 15h, vendredi
de 15h à 17h. Accueil sur rendez-vous
en dehors des permanences.

Cinémas

Thury-Harcourt - Le Hom :
Ouvert tous les jours
Programme sur répondeur : 02 31 79 78 80
www.cinethury.fr

Bretteville-sur-Laize :
Programme sur le site
brettevillesurlaize-cingal.suisse-normande.com

Déchetteries

Thury-Harcourt

Place de la gare - 02 31 79 32 77

Horaires d'hiver ⁽¹⁾ du 1^{er} novembre au 31 mars :
lundi et samedi de 9h à 11h45,
mercredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45,
Vendredi de 14h à 16h45

Horaires d'été ⁽¹⁾ du 1^{er} avril au 31 octobre :
lundi et jeudi de 9h à 11h45,
mardi et vendredi de 14h à 17h45,
mercredi et samedi de 9h à 11h45
et de 14h à 17h45

Saint-Rémy-sur-Orne

Zone industrielle - 02 31 69 45 48

Horaires d'hiver ⁽¹⁾ du 1^{er} novembre au 31 mars :
lundi et samedi de 14h à 16h45,
mercredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45,
vendredi de 9h à 11h45

Horaires d'été ⁽¹⁾ du 1^{er} avril au 31 octobre :
lundi et jeudi de 14h à 17h45,
mardi et vendredi de 9h à 11h45,
mercredi et samedi de 9h à 11h45
et de 14h à 17h45

Saint-Martin-de-Fontenay

RD 235 - 02 31 23 84 63

De novembre à février ⁽¹⁾ :
lundi et mercredi de 10h à 12h et de 14h à 16h45,
mardi de 10h à 12h, vendredi de 14h à 16h45,
samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h45
Fermé le mardi

De mars à octobre ⁽¹⁾ :
lundi et mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h,
mardi de 10h à 12h, vendredi de 14h à 18h,
samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
Fermé le mardi



Communauté de communes
Cingal - Suisse Normande



Maison des Services
Le Hom

Jours de marché



Le mardi matin place du Général de Gaulle
à Thury-Harcourt - Le Hom.
Le dimanche matin place du Tripot
à Clécy, (en juillet et août).
Le jeudi matin place de la Mairie
à Bretteville-sur-Laize

Cauvicourt

02 31 23 59 12

Du mardi au vendredi
de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45 ⁽²⁾,
le samedi de 9h à 11h45 ⁽²⁾
Fermé le lundi

⁽¹⁾ Déchetterie fermée les jours fériés. Assurez-vous
qu'elle soit ouverte les veilles et lendemains de fêtes.
⁽²⁾ Horaires susceptibles d'être modifiés.



CONSEILS MUNICIPAUX 2018



CONSEIL DU 9 JANVIER 2018

- Subvention de voyage scolaire
- Compte rendu de réunions communautaires et syndicales

CONSEIL DU 20 FEVRIER 2018

- Préparation du budget primitif 2018
- Devis débroussaillage

CONSEIL DU 13 MARS 2018

- Budget principal : Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2017
- Budget principal : Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2017
- Vote du budget primitif 2018
- Taxes communales 2018
- Demandes de subventions
- Devis voirie chemins des Ormes

CONSEIL DU 24 AVRIL 2018

- ◆ Modifications de compétences de la Communauté de Communes Cingal- Suisse Normande
- ◆ Taux de promotion d'avancement de grade
- ◆ Devis pour le terrain de pétanque
- ◆ Demande de subvention pour l'achat d'un desherbeur à air chaud
- ◆ Demande de subvention d'une association

CONSEIL DU 12 JUIN 2018

- ◆ Avenant au bail de DENIS Yoann
- ◆ Peinture salle des fêtes

CONSEIL DU 4 SEPTEMBRE 2018

- Demandes d'aides sociales
- Demande de subvention d'une association
- Devis pour signalétique voirie
- Travaux à l'église demande de subvention





CONSEILS MUNICIPAUX 2018



CONSEIL DU 2 OCTOBRE 2018

- Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- SDEC ENERGIE : Retrait de la commune de Pont Farcy
- SDEC ENERGIE : Adhésion de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon
- Rapport Prix et Qualité de l'Eau 2017

CONSEIL DU 4 DECEMBRE 2018

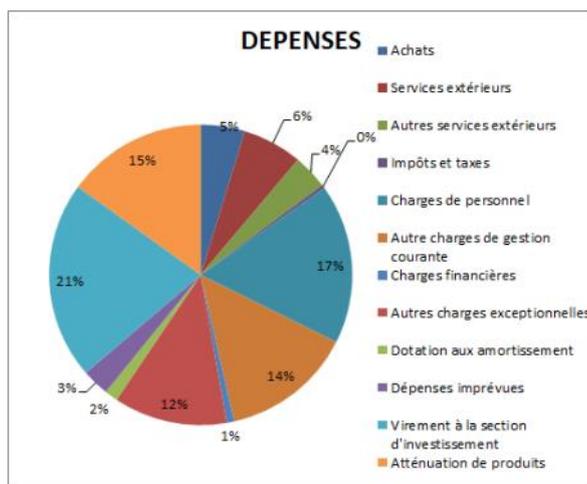
- Achat de parcelles de bois près de la Chapelle Bonne Nouvelle
- Demandes de subventions
- Convention de mise à disposition du service administratif de la commune auprès du service scolaire de la CCCSN



BUDGET PRIMITIF

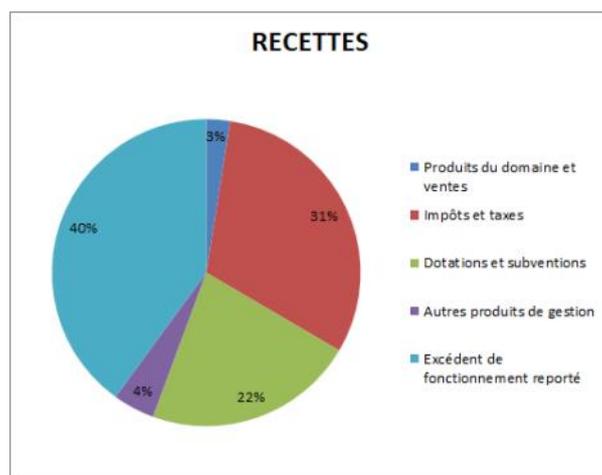
FONCTIONNEMENT

<i>Achats</i>	16 000,00 €
<i>Services extérieurs</i>	21 800,00 €
<i>Autres services extérieurs</i>	12 670,00 €
<i>Impôts et taxes</i>	1 315,00 €
<i>Charges de personnel</i>	58 640,00 €
<i>Autre charges de gestion courante</i>	48 010,00 €
<i>Charges financières</i>	2 680,00 €
<i>Autres charges exceptionnelles</i>	41 353,12 €
<i>Dotation aux amortissement</i>	4 762,00 €
<i>Dépenses imprévues</i>	10 000,00 €
<i>Virement à la section d'investissement</i>	72 515,63 €
<i>Atténuation de produits</i>	51 244,00 €
	340 989,75 €



INVESTISSEMENT

<i>Produits du domaine et ventes</i>	8 500,00 €
<i>Impôts et taxes</i>	105 600,00 €
<i>Dotations et subventions</i>	75 525,00 €
<i>Autres produits de gestion</i>	15 000,00 €
<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>	136 364,75 €
	340 989,75 €



ESSON

